

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

LISTE DES PIECES DU DOSSIER

1. Rapport de présentation.

- 1.1. Préambule
- 1.2. Tome 1 : diagnostic
- 1.3. Tome 2 : justifications et évaluation

2. Projet d'aménagement et de développement durables.

3. Orientations d'aménagement et de programmation.

4. Règlement

- 4.1. Pièce écrite.
- 4.2. Documents graphiques ensemble de la commune
 - 4.2.1.1. Commune de Arces-Dilo (Nord) au 1 / 5 000 ème.
 - 4.2.1.2. Commune de Arces-Dilo (Sud) au 1 / 5 000 ème.
 - 4.2.2. Commune de Bagneaux au 1 / 5 000 ème.
 - 4.2.3.1. Commune de Boeurs-en-Othe (Nord) au 1 / 5 000 ème.
 - 4.2.3.2. Commune de Boeurs-en-Othe (Sud) au 1 / 5 000 ème.
 - 4.2.4. Commune de Cerilly au 1 / 5 000 ème.
 - 4.2.5.1. Commune de Cerisiers (Nord) au 1 / 5 000 ème.
 - 4.2.5.2. Commune de Cerisiers (Sud) au 1 / 5 000 ème.
 - 4.2.6.1. Commune de Coulours (Nord) au 1 / 5 000 ème.
 - 4.2.6.2. Commune de Coulours (Sud) au 1 / 5 000 ème.
 - 4.2.7.1. Commune de Courgenay (Nord) au 1 / 5 000 ème.
 - 4.2.7.2. Commune de Courgenay (Sud) au 1 / 5 000 ème.
 - 4.2.8. Commune de Flacy au 1 / 7 000 ème.
 - 4.2.9. Commune de Foissy-sur-Vanne au 1 / 7 000 ème.
 - 4.2.10. Commune de Fournaudin au 1 / 5 000 ème.
 - 4.2.11. Commune de La Postolle au 1 / 5 000 ème.
 - 4.2.12. Commune de Lailly au 1 / 7 000 ème.
 - 4.2.13. Commune de Les Clerimois au 1 / 6 000 ème.
 - 4.2.14. Commune de Les Sièges au 1 / 7 000 ème.
 - 4.2.15. Commune de Molinons au 1 / 5 000 ème.
 - 4.2.16.1. Commune de Pont-sur-Vanne (Nord) au 1 / 5 000 ème.
 - 4.2.16.2. Commune de Pont-sur-Vanne (Sud) au 1 / 5 000 ème.
 - 4.2.17.1. Commune de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (Nord) au 1/5 000 ème.
 - 4.2.17.2. Commune de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (Sud) au 1/ 5000 ème
 - 4.2.18. Commune de Vaudeurs au 1 / 7 000 ème.
 - 4.2.19. Commune de Vaumort au 1 / 7 000 ème.
 - 4.2.20. Commune de Villechétive au 1 / 5 000 ème.
 - 4.2.21.1. Commune de Villeneuve-l'Archevêque (Nord) au 1 / 5 000 ème.
 - 4.2.21.2. Commune de Villeneuve-l'Archevêque (Sud) au 1 / 5 000 ème.
 - 4.2.22.1. Commune de Les Vallées de la Vanne / Chigy au 1 / 6 000 ème.
 - 4.2.22.2. Commune de Les Vallées de la Vanne / Theil-sur-Vanne au 1 / 7 000 ème.
 - 4.2.22.3. Commune de Les Vallées de la Vanne / Vareilles au 1 / 5 000 ème.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE

**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

LISTE DES PIECES DU DOSSIER

4.3. Documents graphiques centre des commune au 1 / 2 000 ème.

- 4.3.1. Commune de Arces-Dilo au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.2. Commune de Bagneaux au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.3. Commune de Boeurs-en-Othe au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.4. Commune de Cerilly au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.5.1. Commune de Cerisiers (Centre) au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.5.2. Commune de Cerisiers (Hameaux) au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.6. Commune de Coulours au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.7. Commune de Courgenay au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.8. Commune de Flacy au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.9. Commune de Foissy-sur-Vanne au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.10. Commune de Fournaudin au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.11. Commune de La Postolle au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.12. Commune de Lailly au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.13. Commune de Les Clérimois au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.14. Commune de Les Sièges au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.15. Commune de Molinons au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.16. Commune de Pont-sur-Vanne au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.17. Commune de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.18.1. Commune de Vaudeurs (Centre et hameaux) au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.18.2. Commune de Vaudeurs (hameaux) au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.19. Commune de Vaumort au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.20. Commune de Villechétive au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.21. Commune de Villeneuve au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.22.1. Commune de Les Vallées de la Vanne / Chigy au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.22.2. Commune de Les Vallées de la Vanne / Theil-sur-Vanne au 1 / 2 000 ème.
- 4.3.22.3. Commune de Les Vallées de la Vanne / Vareilles au 1 / 2 000 ème.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

LISTE DES PIECES DU DOSSIER

5. Annexes.

5.1. Servitudes d'utilité publique.

5.1.1. Liste des servitudes d'utilité publique.

5.1.2.1.1. à 5.1.2.22.3. Plans des servitudes d'utilité publique.

5.2. Annexes sanitaires.

5.2.1. Notice relative aux réseaux et déchets

5.2.2. Réseaux et zonages d'assainissement

5.2.3. Plans des réseaux d'eau potable

5.3. Secteurs situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres.

5.4. Bois soumis au régime forestier.

5.5. Données archéologiques à titre d'information

- Liste des sites archéologiques par commune

- Arrêtés de définition des zones de présomptions archéologiques

5.6. Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le droit de préemption urbain.